BUREAUX
ROUBAIX. - 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.52. 327.53 et 327.54.
TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE. — 3, rue Faidherbe Tél. 539.51.
PARIS. — 26, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.84.
MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
ANCIENS DIRECTEURS : Jean Reboux, Alfred Reboux, Madame Alfred Reboux

82me Année. -- N° 307 — 40 CENTIMES — MERCREDI 3 NOVEMBRE 1937.

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

LERESCHE FRANCE
DOUCE DURABLE... Utilisez la lame
LERESCHE

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Etatisme et radiodiffusion

II

Nous avons, il y a quelques jours, étudié la coordination qui, suivant un plan nouveau, va désormais être réalisée entre les diverses stations de radiodiffusion d'Etat. Il est intéressant de voir comment sont actuellement gérées ces stations.

En terminant notre dernier article, nous avons dû constater que la liberté des ondes n'existe plus chez nous. Elle fut très large au début. Elle ne fit, sous les divers gouvernements qui se succédèrent, que s'amenuiser. Il n'en reste pratiquement que fort peu de chose.

L'Etat français commença par se désintéresser de la radiodiffusion. En particulier, il se refusa à intervenir dans les frais à engager pour lui donner une organisation solide et une expansion puissante. Il s'en remit à des associations privées d'auditeurs. Il leur laissa toutes les charges et toutes les responsabilités.

On sait ce qu'il en advint dans la région du Nord, terre de choix pour l'éclosion et le développement des grands groupements. Une association se créa, elle devint puissante. Elle groupa jusque 55.000 cotisants. C'est à elle que l'on doit la mise en marche du poste de Radio P.T.T. Nord, l'acquisition du terrain sur lequel est construit le poste émetteur de Camphin, et aussi l'acquisition des pylônes qui s'y dressent. C'est elle qui organisa les émissions, recruta et paya les artistes, multiplia les initiatives, dans les circonstances parfois difficiles et avec une belle confiance dans l'avenir.

Cet avenir fut brisé. Par qui ? Par l'Etat. Il s'était fort peu soucié du démarrage. Il constata après coup que l'œuvre était non seulement viable, mais déjà prospère, et que d'immenses perspectives s'ouvraient devant elle. Il tint dès lors à prendre en mains les leviers de commande.

Ce fut la création des conseils de gérance, il y a quelques années. A ce moment, l'autoritarisme officiel ne s'affirma pas avec la raideur qu'on lui trouve aujourd'hui. Les associations de radiophonie conservèrent une existence au moins nominale. On posa simplement en principe qu'elles ne devaient plus, normalement, avoir la charge de financer les émissions, qu'il était déplaisant que, pour ce financement, des postes nationaux soient forcés de recourir à la publicité et l'on institua une taxe, à la charge de tous les auditeurs, qui permettrait de doter la radiodiffusion d'Etat d'un budget autonome.

Henri DAVID.

(Lire la suite page 4.)

LE DUC D'AOSTE...

(Ph. Fulgur.)

...qui va être prochainement nommé vice-roi d'Ethiopie en remplacement du maréchal Graziani.

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES S'OUVRE AUJOURD'HUI

Elle a pour but de favoriser une médiation en vue de faire cesser les hostilités entre la Chine et le Japon

MM. Yvon Delbos et François de Tessan a la fenêtre de leur wagon, au départ de Paris (Ph. Fulgur.)

C'est aujourd'hui que s'ouvre la conférence de Bruxelles.

On sait que la Société des Nations ayant condamné l'action du Japon en Chine, a recommandé la réunion des Etats qui ont signé à Washington, le traité du 6 février 1922, parmi lesquelles se trouvait le Japon.

L'attitude actuelle de ce dernier pays est, en effet, contraire aux termes de ce traité et au pacte signé à Paris le 27 août 1928, sur les suggestions de MM. Briand et Kellog, pour interdire le recours aux armes contre les puissances signataires.

Voici les principaux passages du traité de Washington qui est à la base de la conférence de Bruxelles :

« Les neuf Etats signataires, désireux d'adopter une politique de nature à stabiliser les conditions de l'Extrême-Orient, à sauvegarder les droits et intérêts de la Chine et à développer les relations entre la Chine et les autres puissances sur la base de l'égalité des chances... ».

(Lire la suite page 2.)

Le gouvernement fixera la semaine prochaine la date de la rentrée parlementaire

Paris, 2 novembre. — Les ministres se réuniront en conseil de cabinet lundi prochain, 8 novembre, à 18 heures, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Camille Chautemps, président du Conseil.

Un conseil de ministres sera tenu le lendemain, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

C'est au cours de ces délibérations que le gouvernement sera appelé à fixer la date de la reprise des travaux parlementaires. Il apparaît d'ores et déjà certain que ce sera le mardi 16 novembre.

(Ph. N.Y.T.)

MM. Spaak et Eden *à l'arrivée de ce dernier à Bruxelles.*

« L'ANTARÈS » est-il tombé au large des côtes marocaines ?

On a repêché un sac contenant le courrier

Mazagan, 2 novembre. — Des pêcheurs se trouvant à 10 kilomètres de la côte, dans la région du cap Cantin, ont repêché un sac contenant du courrier transporté par l' « Antarès », l'avion de la ligne Dakar disparu depuis plusieurs jours.

Cette découverte semble confirmer la chute de l'avion dans la mer.

Le cap Cantin est situé au Maroc, à égale distance entre Mazagan et Mogador.

JULES BARMAT le Stavisky belge est arrêté à Amsterdam

A la demande du procureur du Roi de Bruxelles, le chef du service des étrangers de la police d'Amsterdam s'est rendu, accompagné de plusieurs membres de la police judiciaire, au domicile de Jules Barmat, pour procéder à l'arrestation de celui-ci.

Jules Barmat a été conduit au commissariat de police, où il a été mis en cellule, en attendant son extradition. Il est inculpé de banqueroute frauduleuse et de détournements.

Cette arrestation était préparée depuis vendredi dernier. Comme la police hollandaise supposait que l'inculpé aurait pu exciper de sa santé pour l'éviter, on le suivit pendant plusieurs jours. On eut ainsi la conviction que sa vie était complètement normale.

Lundi après-midi, la maison fut cernée. Pendant plus d'une heure, Barmat s'opposa à son arrestation en invoquant différents arguments. Lorsqu'il constata l'inutilité de ses efforts, il demanda à passer la nuit chez lui. La police hollandaise refusa de déférer à son désir et son arrestation fut opérée.

Les formalités d'extradition seront promptement exécutées.

Jules Barmat qui habitait une villa dans un quartier riche d'Amsterdam, avait reçu l'autorisation de résider en Hollande, sa femme étant Hollandaise et ses enfants nés en Hollande.

L'instruction actuelle, ouverte à sa charge, vise des irrégularités commises dans la gestion de la Société des charbonnages J. Ocra.

La princesse Baba épousera-t-elle le lutteur anglais Bob Gregory?

La princesse et son fiancé.
Le père de la princesse, le maharajah de Sarawah a télégraphié à sa fille qu'il la déshériterait si elle se marioit contre son désir. (Ph. Fulgur.)

BILLET PARISIEN

Perspective de rentrée parlementaire

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 2 novembre (Minuit).

Le conseil de cabinet qui aura lieu lundi prochain sera suivi, le lendemain, d'un conseil des ministres. Au cours de ces délibérations sera fixée la date de rentrée du parlement. A vrai dire, elle est d'ores et déjà connue : les Chambres reprendront leurs travaux le mardi 16 novembre.

A cette date, les deux principaux partis qui forment la majorité actuelle auront pris leurs décisions. Le parti radical-socialiste s'est prononcé pour le maintien de cette majorité. Le conseil national du parti socialiste, qui se tiendra les 6 et 7 novembre, opinera, sans aucun doute, dans le même sens.

Mais ces décisions de principe, si elles peuvent faire illusion aux électeurs qui ont apporté leurs suffrages aux candidats du Rassemblement populaire, ne parviendront pas à dissiper le malaise dans lequel va s'effectuer la rentrée parlementaire.

Il ne suffit pas, en effet, d'affirmer que le Front populaire doit continuer, encore faut-il que les hommes qui le composent puissent s'accorder dans l'action. Or, à cet égard, on sait que les divergences s'accentuent au lieu de se résoudre. Le parti radical a posé en principe la nécessité de la « pause ». Les socialistes, éperonnés par les communistes qui prennent la tête du mouvement de mécontentement des masses « déçues » par la politique de la pause — le mot est de M. Jouhaux lui-même — ne pourront accepter de continuer à collaborer avec M. Chautemps qu'en formulant des réserves, voire en posant des conditions.

Entre ces consignes contradictoires, le « cabinet de Front populaire à direction radicale » se sentira-t-il assez fort pour assumer les redoutables responsabilités de l'heure présente, notamment en politique étrangère ? Tout cela fait qu'on partage communément, dans les milieux politiques, l'opinion exprimée par M. Lucien Lamoureux, dans un journal de sa circonscription, que les désaccords sur les méthodes et sur les programmes ne tarderont pas à se manifester.

Reste le problème de la majorité future. Le prochain congrès de l'Alliance démocratique nous apportera-t-il des indications à ce sujet ?

René ROUSSEAU.

Mort de M. Joseph Paganon, ancien ministre

Paris, 2 novembre. — On annonce le décès survenu cette nuit, en son domicile, à Paris, 74, avenue Paul-Doumer, de M. Joseph Paganon, sénateur de l'Isère, ancien ministre.

M. Joseph Paganon était né le 19 mars 1880, à Vourey (Isère), ingénieur

(Ph. France-Presse)

M. Paganon

chimiste. Il fut élu pour la première fois député de l'Isère en 1924, comme membre du parti radical-socialiste.

Réélu en 1928, il fut chargé à la Commission des finances, de rapporter le budget des Affaires étrangères. C'est à ce titre que M. Herriot le désigna, en 1932, comme sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, dans son troisième cabinet.

Il fut ensuite ministre des Travaux publics dans le premier cabinet Daladier, dans les cabinets Sarraut et Chautemps, dans le deuxième ministère Daladier et dans le cabinet Bonnaison.

Enfin, M. Pierre Laval le prit comme ministre de l'Intérieur dans son quatrième cabinet.

Les deux partis aux prises en Espagne

vont être priés d'accepter l'envoi d'une commission chargée de préparer le retrait des volontaires étrangers

Londres, 2 novembre. — Le sous-comité de non-intervention, qui s'était réuni mardi à 15 h. 45, s'est séparé à 19 h. 15.

Il a adopté à l'unanimité une résolution qui sera soumise jeudi au Comité plénier de non-intervention et qui prévoit que les gouvernements de Valence et de Salamanque seront priés par cet organisme d'accepter l'envoi en Espagne d'une commission internationale, qui aura pour but de préparer le retrait des éléments étrangers.

Il a aussi été décidé que les réserves faites par la délégation soviétique, en ce qui concerne l'octroi des droits de belligérance, seront examinées par le sous-comité en attendant la réponse des deux partis espagnols.

Les divers autres problèmes relatifs à la question des droits de belligérants seront étudiés d'ici là.

L'attitude plus conciliante de la délégation soviétique a permis la réalisation de l'accord dans un temps assez bref.

M. Maiski, délégué soviétique, a déclaré que son gouvernement se considérait toujours comme lié par l'accord, dans la même mesure que tous les autres co-signataires, bien qu'il estime que la politique de non-intervention a complètement échoué.

« La décision du gouvernement soviétique de s'abstenir de voter certaines parties du plan britannique, a-t-il précisé, donne malgré tout au Comité une possibilité équitable de poursuivre le travail pratique du retrait d'Espagne des combattants étrangers.

« Nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'un tel retrait : nous sommes tous d'accord sur le fait que la première mesure dans cette voie doit être l'envoi de commissions en Espagne et sur le fait que l'évacuation des volontaires doit être effectuée sur la base d'une proposition conforme aux conclusions de la Commission.

« Ce n'est qu'après que les rapports des Commissions auront été soumis au Comité et acceptés par lui et que l'évacuation aura effectivement commencé que viendra le moment d'étudier quand et dans quelles conditions, les droits de belligérants devront être octroyés ».

(Lire la suite page 2.)

Les institutrices à la caserne...

Avant d'être titularisées, les institutrices cubaines doivent accomplir une période d'exercices militaires. (Ph. France-Presse.)

L'Allemagne considère que ses anciennes colonies lui appartiennent toujours

MAIS ELLE TEMPORISERAIT ENCORE AVANT DE LES REVENDIQUER OFFICIELLEMENT

Berlin, 2 novembre. — Le gouvernement du Reich suit avec la plus grande attention le développement à l'étranger de la vaste campagne de propagande qu'il a déclenchée en vue de la restitution à l'Allemagne de ses anciennes colonies.

Il se réjouit tout particulièrement de l'appui officiel et sans réserve que l'Italie vient de lui donner. Les milieux politiques berlinois déclarent qu'un premier résultat a été obtenu : la question coloniale fait maintenant l'objet d'une discussion mondiale.

« Il est naturel que les adversaires d'une révision des clauses coloniales du traité de Versailles fassent connaître leurs arguments, cela est plutôt secondaire, dit-on. Le principal pour l'instant, c'est que le problème soit remis sur le tapis. »

(Lire la suite page 2.)

En Grande-Bretagne les élections municipales sont favorables aux conservateurs

A Londres, toutefois, le parti travailliste gagne des sièges

Londres 2 novembre. — Dans l'ensemble, les résultats des élections municipales en province montrent un recul sensible des travaillistes au bénéfice des conservateurs.

Toutefois, le parti travailliste obtient pour la première fois la majorité à Coventry, Leyton et Bristol, tandis qu'à South Shields, il a un nombre de conseillers égal au total des autres partis.

Les conservateurs enlèvent Birkenhead aux travaillistes, qui perdent aussi dix sièges à Liverpool.

Voici une statistique des gains et pertes des partis dans 127 grandes villes de province :

Conservateurs : gains, 65 ; pertes, 32. Libéraux : gains, 3 ; pertes, 29. Travaillistes : gains, 54 ; pertes, 70. Indépendants : gains, 32 ; pertes, 23.

A Londres, le parti travailliste gagne 47 sièges. Il obtient 647 sièges contre 417 aux conservateurs.

Ces chiffres n'affectent pas considérablement les majorités. Toutefois, les travaillistes sont, dès maintenant, en majorité dans treize des vingt-huit municipalités londoniennes.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN BELGIQUE

Chez les socialistes, des récriminations se sont élevées hier contre la personnalité de M. Pierlot

Bruxelles, 2 novembre. — Mardi soir, la position de M. Pierlot est la suivante :

Les catholiques l'appuyent.

Les libéraux se tiennent à sa disposition pour continuer les pourparlers, n'ayant aucune objection de principe à formuler contre un gouvernement d'union nationale présidé par le ministre catholique.

Dans la presse flamande, tant catholique que libérale, les réactions sont favorables à la réussite des démarches de l'ancien ministre de l'Agriculture.

Du côté socialiste, on semble tergiverser.

Le Conseil général de ce parti a tenu mardi après-midi une assemblée plénière.

MM. Vandervelde, Buset et Van Acker ont fait un rapport sur les pourparlers qu'ils avaient eus avec M. Pierlot. De nombreuses récriminations se sont fait jour contre l'ancien ministre de l'Agriculture. On lui reproche notamment, d'avoir lorsqu'il était au département de l'Intérieur, pris des mesures hostiles à certaines manifestations socialistes, notamment en ce qui concerne le plan de Man.

Bref, sans jeter l'interdit sur M. Pierlot, le Conseil a décidé de renvoyer les trois délégués socialistes auprès de lui pour lui communiquer les remarques du Conseil général. MM. Jaunieux, sénateur, et Gailly, député, ont été adjoints aux trois premiers délégués.

Le Conseil général se réunira de nouveau mercredi à 14 h. 30.

Si tout s'arrange aujourd'hui — il est encore difficile de faire un pronostic à ce sujet — M. Pierlot se trouvera dès lors devant cette quadruple tâche :

1) Former comme il l'a déclaré, un gouvernement avec des représentants des trois partis ;

2) Concevoir un programme calqué sur celui de M. van Zeeland, avec les retouches réclamées par ces trois partis;

3) Doser les portefeuilles à répartir à chacun d'eux, de façon à ne mécontenter personne ;

4) Obtenir le concours des hommes les plus aptes à réaliser le programme.

Cette sèche énumération indique les difficultés de l'entreprise.

Dès mardi matin, M. Pierlot reprit contact avec les personnalités et les groupes politiques avant de se rendre chez le Roi.

NEW-YORK ÉLIT AUJOURD'HUI SA MUNICIPALITÉ

On songe à protéger les urnes contre les gangsters

(Ph. Sarra.)

M. Fiorello La Guardian

New-York, 2 novembre. — La campagne pour l'élection du maire et du Con-

L'observatoire le plus haut d'Europe

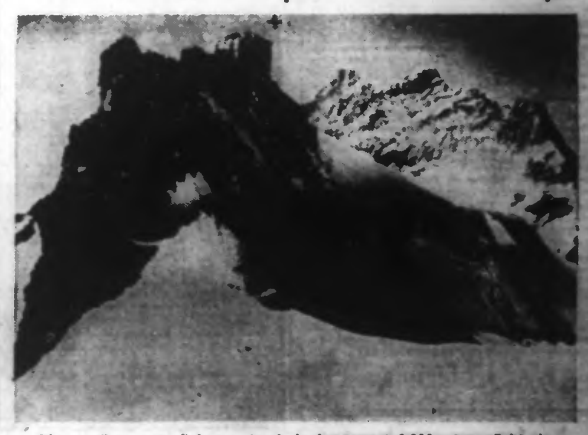

Marqué d'une croix, l'observatoire de la Jungfrau, à 3.300 mètres d'altitude, qui vient d'être inauguré (Ph. France-Presse.)